

À

S/C Madame ou Monsieur le secrétaire de l'association sportive
Madame ou Monsieur le Chef d'établissement,
Président de l'association sportive

CIRCULAIRE D'ORGANISATION
CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE
JUDO ÉQUIPES ET INDIVIDUELS COLLÈGES et LYCÉES
ÉPINAL
31/01/24

Cher(e)s collègues, vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette manifestation académique.
L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter une belle manifestation.

INFORMATIONS UTILES

LIEU : DOJO Départemental – 2 rue Charles Perrault – 88000 ÉPINAL

Organisateurs : Laurent CODATO DSRA UNSS 06 33 23 61 48
Matthieu SCHAFFAUSER DSD UNSS 88

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Chaque AS devra obligatoirement inscrire son équipe, son jeune arbitre, son jeune coach, le ou les accompagnateur (s) dans l'une des bases d'inscription OPUSS.

Ouverture du serveur : Vendredi 24 novembre 2023

Fermeture du serveur : **Lundi 29 janvier 2024 à 13 HEURES**

Les équipes « forfait » sont invitées à transmettre l'information de leur non-participation à l'organisateur par téléphone au 06 33 23 61 48 et par mail au service régional de l'UNSS sur sr-nancy-metz@unss.org

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les associations sportives devront avoir pris connaissances du règlement fédéral UNSS accessible à travers le portail OPUSS de votre AS. **Lien d'accès :** <https://opuss.unss.org/article/78575>

La licence UNSS validée pour l'année scolaire en cours est obligatoire.

Le listing des licences (issues d'OPUSS) qui sera présenté au secrétariat de la compétition dès l'arrivée de l'AS devra **OBLIGATOIREMENT** comporter **les photos** des licencié (e)s. Il sera procédé aux éventuelles modifications survenues après fermeture de l'inscription en ligne (ex : absence de dernière minute...) et **présentation des licences des élèves non-inscrits en ligne uniquement**. L'organisateur procède alors au **contrôle des licences** (licences numériques acceptées).

Lors de l'inscription en ligne sur Opuss merci de choisir la bonne inscription (Coll G / Coll F / Lyc G / Lyc F et d'indiquer :

- le ou les accompagnateur (s)
- le ou les jeune(s) arbitre(s) (Matin / Après-midi / Journée entière)
- le ou les jeune(s) coach(s)
- vous pouvez maintenant procéder à l'engagement des compétiteurs en complétant :
 - o la ceinture
 - o la catégorie de poids ou Kata (cf tableau page suivante)
 - o le numéro d'équipe (individuels → 0)

ACCOMPAGNATEURS D'ÉQUIPE

Tous les accompagnateurs hors professeur d'EPS devront être en règle avec le règlement fédéral – Chapitre I – Point C – Page 5/41 - <https://opuss.unss.org/article/78575> et devra présenter son document d'agrément signé par le Président d'AS (document disponible sur le Padlet Académique https://fr.padlet.com/service_regional_UNSS/cdqzsi8q27o2c3qu et en annexe de la présente circulaire).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toutes les informations à connaître et à appliquer figurent dans les Fiches Sports (sur opuss) :

Lien fiche sport dispositions générales : <https://opuss.unss.org/article/83331>

Catégories d'âges, accès aux compétitions pour les élèves Excellence, Établissement, etc...

Lien fiche sport Judo 2023-2024 : <https://opuss.unss.org/article/83262>

Liens livrets : Jeune Coach / Jeune Arbitre / Règlement

<https://opuss.unss.org/article/83262>

Veillez consulter attentivement tous les documents indiqués avant la compétition.

RAPPELS :

Chaque équipe qualifiée devra présenter un **Jeune Officiel** certifié de niveau Académique aux Championnats de France. Il est donc fortement recommandé d'inscrire un **Jeune Officiel** au Championnat académique qui ne sera pas compétiteur **sauf s'il peut officier l'autre demi-journée de ce championnat**. Il devra être certifié au niveau « district » *par l'enseignant d'EPS* et formé en amont de la compétition. **2 arbitres maximum par équipe engagée.**

Possibilité d'arbitrer dès la fin de ses combats, mais si une certification est demandée, il faudra arbitrer ½ journée au moins sinon les organisateurs ne promettent pas de pouvoir suffisamment observer les candidats pour les certifier. Prévoir également un téléphone ou une tablette pour passer l'épreuve théorique de la certification.

Les équipes devront également présenter un **Jeune Coach** qui pourra être compétiteur, sera **certifié** de niveau « district » *par l'enseignant d'EPS*. Le JC peut être d'une autre AS du Département (s'il est non compétiteur).

Seuls les jeunes Coachs munis de leurs brassards pourront être présents au bord des tapis et sur les chaises pour coacher ; PAS DE COACHING ADULTE (sauf benjamin(e)s).

Tous les élèves licenciés UNSS peuvent participer au championnat de France sauf :

- Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle France.

RAPPELS DU RÈGLEMENT

COLLÈGE :

ÉQUIPES : **Compétiteurs / équipe :** Garçons et filles né(e)s en 2010-2011.

Couple Kata : Garçons et filles né(e)s entre **2008 et 2011**

8 judokas au maximum : équipe mixte de 4 combattants (2 filles et 2 garçons)

+ 1 couple Kata facultatif (2 garçons ou 2 filles ou 1 garçon et 1 fille)

+ 1 jeune Coach

+ 1 jeune arbitre

Remarque : les 2 combattants peuvent être dans la même catégorie de poids.

INDIVIDUELS : **Benjamins** Garçons et filles né(e)s entre 2012 et 2013

Minimes Garçons et filles né(e)s en 2010-2011

Cadets Garçons et filles né(e)s en 2009-2008 → **combattent avec les lycéens le matin**

REGLEMENT	BENJAMIN(E)S		MINIMES		CADET(TE)S	
	Temps de combat : 2 mn Ceinture : Jaune / Orange minimum Décision en cas d'égalité.		Temps de combat : 3 mn Ceinture : Orange minimum		Temps de combat : 4 mn Ceinture : Verte minimum	
LA CMR UNSS REGROUPERA DES COMBATTANTS DE PLUSIEURS CATÉGORIES DE POIDS EN FONCTION DU NOMBRE D'ENGAGÉS	Garçons - 26 kg - 30 kg - 34 kg - 38 kg - 42 kg - 46 kg - 50 kg - 55 kg - 60 kg - 66 kg + 66 kg	Filles - 28 kg - 32 kg - 36 kg - 40 kg - 44 kg - 48 kg - 52 kg - 57 kg - 63 kg + 63 kg	Garçons - 34 kg - 38 kg - 42 kg - 46 kg - 50 kg - 55 kg - 60 kg - 66 kg - 73 kg + 73 kg	Filles - 36 kg - 40 kg - 44 kg - 48 kg - 52 kg - 57 kg - 63 kg - 70 kg + 70 kg	Garçons - 46 kg - 50 kg - 55 kg - 60 kg - 66 kg - 73 kg - 81 kg - 90 kg + 90 kg	Filles - 40 kg - 44 kg - 48 kg - 52 kg - 57 kg - 63 kg - 70 kg + 70 kg

LYCÉE :

ÉQUIPES : **Compétiteurs / équipe
Et Couple Kata**

Garçons et filles né(e)s en 2006-2007-2008
(2009 si lycéens avec certificat de surclassement)

8 judokas au maximum :

5 combattants avec au moins 2 filles et 2 garçons

+ 1 jeune Coach

+ 1 jeune arbitre

OU

4 combattants (2 filles et 2 garçons)

+ 1 couple Kata (2 garçons ou 2 filles ou 1 garçon et 1 fille)

+ 1 jeune Coach

+ 1 jeune arbitre

Remarque : 2 combattants par catégorie de poids maximum.

INDIVIDUELS : Garçons et filles né(e)s en 2006-2007-2008
(2009 si lycéens avec certificat de surclassement).

REGLEMENT	LYCÉES	
	Temps de combat : 4 mn Ceinture : Verte minimum	
LA CMR UNSS REGROUPERA DES COMBATTANTS DE PLUSIEURS CATÉGORIES DE POIDS EN FONCTION DU NOMBRE D'ENGAGÉS	Garçons	Filles
	- 46 kg	- 40 kg
	- 50 kg	- 44 kg
	- 55 kg	- 48 kg
	- 60 kg	- 52 kg
	- 66 kg	- 57 kg
	- 73 kg	- 63 kg
	- 81 kg	- 70 kg
	- 90 kg	+ 70 kg
	+ 90 kg	

FORMULE DE COMPÉTITION

Compétition individuelle avec attribution de points en fonction de la place obtenue pour un classement par équipe.

Prise en compte des 4 meilleurs résultats.

ATTRIBUTION DES POINTS

Compétition jusqu'à 6 combattants :

1^{er} : 10pts 2^{ème} : 8pts 3^{ème} : 5pts 4^{ème} : 2pts

Compétition avec plus de 6 combattants :

1^{er} : 15pts, 2^{ème} : 12pts, 3^{ème} : 9pts, 4^{ème} : 6pts, 5^{ème} : 3pts, 7^{ème} : 2pts

COMMENT DÉPARTAGER DES ÉQUIPES EN CAS D'ÉGALITÉ

1	<i>(Uniquement pour la compétition open collèges)</i> RESULTAT DU COUPLE KATA
2	Nombre de 1 ^{ères} places, puis de 2 ^{èmes} , puis 3 ^{èmes} , 5 ^{èmes} , 7 ^{èmes} .
3	Nombre de victoires individuelles des combattants
4	Note du jeune arbitre pendant la compétition
5	Note du jeune coach pendant la compétition

HORAIRES : Accueil Lycée + 6^e (2012/2013) et 3^e (2008-2009) de Collège 9h00
Pesée 9h15 – 10h00
Kata Lycée 10h30
Combats 10h30

Accueil Collège Minimes (2010/2011)

Pesée 12h00 – 13h00

Kata Collège 12h45

Combats 13h30

RESULTATS – QUALIFICATIONS – FORFAITS et REPÊCHAGES

Les deux premières équipes du championnat académique Collège et Lycée seront qualifiées pour les championnats de France qui auront lieu à **CHÂTELLERAULT**, Vienne dans l'**Académie de Poitiers**.

Les demandes de repêchage doivent être faites au service régional au plus tard pour le jeudi 22 février 2024 (dernier délai).

Championnats de France UNSS 2024 :

Championnats	Oblig	IA	Ville	Département	Académie	Orga	Début du CF	Fin du CF
Judo Col / EE / Exc / SP	OUI	7	Châtellerault	Vienne	Poitiers	SD	Mardi 02 Avril 2024	Jeudi 04 Avril 2024
Judo Lyc / EE / Exc / SP	OUI	7	Châtellerault	Vienne	Poitiers	SD	Mardi 02 Avril 2024	Vendredi 05 Avril 2024

Protocole :

Chaque délégation est tenue d'assister au déroulement du protocole et à la remise des prix lorsqu'ils ont lieu (comme aux Championnats de France) sous peine de se voir exclure de cette même compétition l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles).

Championnat d'académie :

Le podium de chaque catégorie est récompensé par des médailles (Or / Ar / Br) ainsi que le podium des équipes Collège, Lycée et Sport Partagé.

Certifications des Jeunes officiels :

Les résultats des évaluations et les certifications sont annoncés aux participants.

Chaque délégation est tenue d'assister au déroulement du protocole et à la remise des prix lorsqu'ils ont lieu (comme aux Championnats de France) sous peine de se voir exclure de cette même compétition l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles).



[UNSS Nancy-Metz](https://www.facebook.com/UNSS-Nancy-Metz)



@UNSS Nancy-Metz



@unss nancy-metz





**Attestation d'agrément des accompagnateurs
d'équipes, hors enseignants EPS**

(Document à remettre à l'accueil des championnats de France ou des festivals
et à envoyer à votre service régional)

Je soussigné(e)

Président(e) de l'association sportive du

Situé à (ville)

Dans l'Académie de.....

Autorise :

M N° licence UNSS

à participer au championnat ou festival UNSS de (sport).....
de l'année scolaire 2023-2024 pour, conformément aux Dispositions statutaires obligatoires
pour les Associations Sportives scolaires et à l'article R 552-2 du code de l'éducation :

Accompagner les élèves (pas de compétence sportive)¹

Encadrer les élèves (compétence sportive)¹

Fait à , Le/...../ 202

Signature du Président de l'association sportive
et cachet de l'établissement :

¹Cocher le rôle de l'accompagnateur

Annexe 1

Demande de repêchage

Je soussigné Président de l'Association Sportive du Collège - Lycée (Rayer la mention inutile) à académie de sollicite le repêchage de mon équipe de (Indiquer le sport) pour les championnats de France ou au festival UNSS de qui se dérouleront à , du au 202

Je m'engage, en cas de repêchage, à ce que cette équipe participe effectivement aux championnats de France ou au festival.

En cas de forfait dans les dix jours qui précèdent l'accueil des championnats de France ou du festival, la règle générale des forfaits sera appliquée.

Les demandes de repêchages seront conditionnées à la réception de ce document

Justifications de la demande :

.....
.....
.....
.....

Coordonnées de l'enseignant responsable :

Tél :

Portable :

Email :

Numéro d'AS :

Fait à

Le 202

Signature du Président de l'Association Sportive et
cachet de l'établissement :

Avis du Directeur du Service Régional UNSS :

.....
.....
.....

Signature du Directeur Régional UNSS :

FICHE D'EQUIPE CHAMPIONNAT DE JUDO

EQUIPES COLLEGES

Combattants nés en 2010 – 2011

Etablissement :

Ville :

Académie :

Animateur de l'association sportive responsable :

Jeune arbitre :

niveau :

Etablissement (*si différent*) :

Jeune coach :

contrôle	Nom Prénom	Numéro licence	Catégorie de	Classe ment	Nombre de	Points attribués
	<u>FILLES</u>					
	<u>FILLES</u>					
	<u>GARCONS</u>					
	<u>GARCONS</u>					
	<u>Judoka 1 du couple KATA facultatif (né en 2011-2010-2009-2008)</u> <u>mixité possible</u>					
	<u>Judoka 2 du couple KATA facultatif (né en 2011-2010-2009-2008)</u> <u>mixité possible</u>					

FICHE D'EQUIPE CHAMPIONNAT DE JUDO

EQUIPES LYCEES

Combattants nés en 2006-2007-2008

(Et 2009 si certificat de surclassement)

Etablissement :

Ville :

Académie :

Animateur de l'association sportive responsable :

Jeune arbitre :

niveau :

Etablissement *(si différent)* :

Jeune coach :

contrôle	Nom Prénom	Numéro licence	Catégorie de poids	Classement	Nombre de	Points attribué
	<u>FILLES</u>					
	<u>FILLES</u>					
	<u>GARCONS</u>					
	<u>GARCONS</u>					
	<u>Combattant facultatif (GARCONS ou FILLES)</u>					
	<u>Judoka 1 du couple KATA facultatif mixité possible</u>					
	<u>Judoka 2 du couple KATA facultatif mixité possible</u>					



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

